

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

SÉRIE : A-C-D

Cette épreuve comporte deux(2) pages numérotées 1/2 et 2/2. Le candidat traitera un sujet d'histoire parmi les deux sujets proposés et un sujet de géographie parmi les deux sujets proposés.

HISTOIRE

PREMIER SUJET : DISSERTATION

L'unipolarisation : gage de la paix mondiale ?

DEUXIEME SUJET : COMMENTAIRE DE TEXTE

L'objectif des puissances impérialistes est d'exploiter. En accordant aux peuples coloniaux le droit de se gouverner eux-mêmes, elles vont à l'encontre d'un tel objectif. En conséquence, la lutte des peuples dominés et colonisés pour le pouvoir politique est la condition première nécessaire à l'émancipation sociale, économique et politique complète.

Pour cette raison, le 5^e Congrès panafricain lance un appel aux ouvriers, aux paysans des colonies afin qu'ils s'organisent effectivement. Les ouvriers des colonies doivent être sur la ligne de front dans la lutte contre l'impérialisme.

Le 5^e Congrès panafricain lance un appel aux intellectuels et aux membres des professions libérales des colonies pour qu'ils prennent conscience de leurs responsabilités. La nuit, la longue nuit est finie.

Aujourd'hui, il n'y a qu'une seule voie conduisant à l'accession efficace : l'organisation des masses.

Peuples colonisés et dominés du monde unissez-vous !

Déclaration aux peuples coloniaux par le V^e Congrès panafricain, réuni à Manchester en octobre 1945.

Questions

- 1- Dégagez :
 - A) l'idée générale du texte
 - B) le contexte historique du texte
- 2- Commentez la phrase : « La nuit, la longue nuit est finie »
- 3- Etes-vous d'accord avec les participants à ce congrès lorsqu'ils déclarent : « Aujourd'hui, il n'y a qu'une seule voie conduisant à l'accession efficace: l'organisation des masses. » ?

PREMIER SUJET : DISSERTATION

Les caractères du commerce ivoirien.

DEUXIEME SUJET : COMMENTAIRE DE TEXTE

Face au défi du développement économique, la Côte d'Ivoire s'est engagée à faire du secteur privé le moteur de sa croissance. L'émergence du secteur privé a été accélérée avec la politique de désengagement de l'Etat des secteurs productifs initiée dans les années 1990. Ces dernières années, ce secteur a contribué pour près de deux tiers à la formation du PIB et à la création d'emplois modernes.

Cependant, certains facteurs d'ordre structurel et organisationnel, institutionnel et financier freinent encore le développement du secteur privé ivoirien.

Au niveau structurel et organisationnel, ces obstacles se rapportent à la faible promotion de l'entrepreneuriat, aux coûts élevés des facteurs de production, à la baisse de la compétitivité des entreprises nationales, à l'inadéquation entre l'offre de formation et les besoins de l'économie. A cela s'ajoutent la concurrence déloyale et la recrudescence de la fraude et de la contrebande.

Au niveau institutionnel et réglementaire, les contraintes sont relatives à : l'absence d'une loi d'orientation sur les PME ; l'inexistence d'une plate forme spécifique de concertation entre l'Etat et les PME ; l'inexistence d'une véritable politique industrielle nationale et de relance des activités de production post crise ; la faiblesse des capacités des structures institutionnelles d'appui au développement et à la promotion du secteur privé.

Au niveau financier, le secteur privé est confronté aux difficultés d'accès aux crédits, au non paiement ou au retard dans le règlement de ses créances vis-à-vis de l'Etat et à l'insuffisance de l'épargne longue. De même, l'insuffisance des capitaux privés nationaux ne favorise pas le développement de ce secteur.

Par ailleurs, les crises successives qui ont secoué le pays depuis 1999 ont eu pour conséquence l'augmentation du risque-pays, en raison de l'amplification de l'insécurité.

Source : République de Côte d'Ivoire, Ministère d'Etat, Ministère du plan et du développement, stratégie de relance du développement et de réduction de la pauvreté (DSRP), janvier 2009, p 33-34.

Questions

- 1- Dégager l'idée générale du texte
- 2- Pourquoi assiste-t-on à une baisse de la compétitivité des entreprises nationales ?
- 3- Quelles ont été les conséquences de l'augmentation du risque-pays sur l'économie ivoirienne ?